



Département de l'Ardèche

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le



ID : 007-200073096-20260422-DELIB_2026_230-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 22 avril 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
62	67

Date de convocation

16 avril 2026

Election des délégués au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain (SCoT)

N° de la délibération 2026-230

Secrétaire de séance :
Pierre GUICHARD

Le 22 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Noël Passas à St-Jean-de-Muzols sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mmes Emilie BENICOURT, Soumaya BEN MAIMOUN, Aurore BESSET-SUIFFET, M. Jérôme BODIN, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Benoît BRANDELA, Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, MM. Pascal CLAUDEL, Lionel COMBRET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, Armelle DESLANDES, M. Emmanuel DOCHIER, Mme Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Damien GOT, Mme Cécile GRUAT-LAFORME, MM. Jean-François GUEGUEN, Pierre GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Mme Evelyne MILESI, M. Alain MESBAH-SAVEL, Mme Stéphanie NOUGUIER, MM. Antoine PARIS, Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM., Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Xavier TRAVERSE, Olivier VALETTE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, M. Jean-Christophe WEIBEL.

Avaient donné pouvoir : Pascal BIGI à Jean-Christophe WEIBEL, Benjamin GAILLARD à Laurent BARRUYER, Franck MENEROUX à Thierry DARD, Georges MEYER à Agnès PORTAL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET à Véronique SALETTE

Etaient représentés par leur suppléant(e) : David BONNET par Benoît BRANDELA, Sandrine PEREIRA par Lionel COMBRET, Denis DEROUX par Marc SIMONEL, Didier REBOULLET par Evelyne MILESI

Etaient excusés : M. Xavier ANGELI, Emeline BLANCHARD, Franck LIOTIER, Fabrice LORIOT

Vu la délibération n° 2017-015 du 18 janvier 2017 approuvant l'adhésion au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu les articles L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le renouvellement des instances de la Communauté d'Agglomération suite aux élections municipales et communautaires de mars 2026 ;

Considérant les statuts du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérente Territoriale du Grand Rovaltain ;

Considérant les propositions des communes ;

Considérant l'avis du bureau du 16 avril 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 67 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- DECIDE à l'unanimité de ne pas utiliser le scrutin secret et de voter à main levée ;
- DESIGNNE neuf délégués pour siéger au Comité Syndical ainsi :
 - ✓ Agnès PORTAL
 - ✓ Cyril LAURENT
 - ✓ Laurent BARRUYER
 - ✓ Bruno SENECLAUZE
 - ✓ Jean-Luc REYNAUD
 - ✓ Thierry DARD
 - ✓ Olivier VALETTE
 - ✓ Patrick LEYNAUD
 - ✓ Rémi LAPIERRE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 22 avril 2026.

La Présidente,
Delphine COMTE

